

DU VICAIRE GÉNÉRAL

Suivi du dossier sur les ministères confiés aux laïcs

En mai dernier, les deux grands conseils consultatifs de l'évêque, le Conseil diocésain de pastorale et le Conseil presbytéral, se sont rencontrés pour accueillir le rapport du Comité diocésain des ministères confiés aux laïcs pour une Église missionnaire. Les membres de ce comité ont pris connaissance des réactions et des commentaires et ils se demandent de quelle façon ils peuvent poursuivre leur travail pour atteindre les **objectifs fixés par notre évêque** (cf. http://www.diocesisrimouski.com/ch/dec/nouveaux_ministeres.pdf). Donc, le Comité diocésain poursuit ses réflexions en respectant les orientations pastorales proposées en 2016. Le but premier est d'aider les communautés à sortir du flou du passé, qui semble les emprisonner dans le *statu quo* actuel. Il s'avère nécessaire de créer des ministères nouveaux pour aider les communautés à sortir des impasses. Voici quelques convictions qui nous animent dans cette recherche de transformation de nos communautés chrétiennes :

- 1° Une pastorale missionnaire commence d'abord, pour chaque communauté, par la nécessité de repérer les personnes susceptibles d'œuvrer à la transformation et au renouvellement à l'interne.
- 2° Le ministère pastoral joue un rôle décisif dans le passage d'une pastorale de reproduction, souvent centrée sur la liturgie, à une pastorale missionnaire qui est plutôt appelée à découvrir les différents talents et les charismes de nos communautés.
- 3° Nous ne pouvons faire dépendre l'avenir de nos communautés paroissiales, de nos secteurs pastoraux et de nos unités pastorales par le nombre de vocations presbytérales; il devient impossible de miser sur le « devenir » de nos communautés, même si nous accueillons des prêtres *fidei donum*, soit des prêtres venant d'ailleurs.
- 4° Il faut changer de perspective et se tourner vers une prospective. On doit se demander : Quels ministères presbytéral et diaconal et **quels nouveaux ministères** sont nécessaires pour devenir des communautés résolument missionnaires?

Il faut que s'amorce une prise de conscience de nos communautés et de notre Église diocésaine sur leur rôle respectif dans la présence missionnaire. Les communautés doivent assumer le fait qu'elles ne peuvent pas bénéficier des services de prêtres à volonté. Elles doivent se demander quel genre de ministère conviendrait le mieux à leurs besoins et qui permettrait d'accomplir leur mission dans un monde en recherche de sens. Si les ministères émergent des besoins des communautés et de ceux de la communauté diocésaine, il est urgent de produire une étude sur les besoins réels vécus et signifiants pour l'avenir. Ces besoins communautaires pourraient ainsi justifier la mise en place de certains ministères à reconnaître et à confier à des laïcs. Il faut se rappeler aussi ce qui constitue un vrai ministère : **un service précis et d'une importance vitale, reconnu par l'évêque, comprenant une vraie responsabilité et une certaine durée.**

Guy Lagacé, v.g.
guy.lagacé@diocesisrimouski.com

DU BUREAU DE L'ARCHEVÊQUE

Itinéraire des confirmations en 2019

RIMOUSKI-NEIGETTE				
Dimanche	28 avril	10 h 30	Pointe-au-Père	Adultes
TÉMISCOUATA				
Samedi	4 mai	14 h	Dégelis	Des Montagnes et des Lacs
		19 h	Biencourt	Le Haut-Pays
Dimanche	5 mai	10 h	Notre-Dame-du-Lac	Élisabeth-Turgeon
VALLÉE DE LA MATAPÉDIA ET MATANE				
Vendredi	10 mai	19 h 30	Amqui	La Croisée
Samedi	11 mai	14 h	Causapscal	L'Avenir
		19 h	Matapédia	Avignon
Dimanche	12 mai	10 h	Saint-Ulric	Souffle d'Azur
		15 h	Le Très-Saint-Rédempteur	Des Grands-Vents et Matane
LA MITIS ET LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA				
Samedi	18 mai	14 h	Sainte-Luce	Les Montagnes et Vents-et-Marées
Dimanche	19 mai	9 h	Sainte-Flavie	La Basse-Métis et La Montée
		15 h	Saint-Damase	Le Jardin de la Vallée
RIMOUSKI-NEIGETTE				
Vendredi	31 mai	19 h	Saint-Robert	
Samedi	1 ^{er} juin	10 h	Saint-Pie-X	Pointe-au-Père et Sacré-Cœur incl.
		16 h	Le Bic	Pic-Champlain
Dimanche	2 juin	10 h	Saint-Narcisse	Sainte-Blandine incl.
TROIS-PISTOLES				
Samedi	8 juin	14 h	Saint-Arsène	Terre à la Mer
		19 h	Saint-Clément	Des Belles-Vues
Dimanche	9 juin	10 h	Trois-Pistoles	Des Basques

DE LA CHANCELLERIE

Inscription des confirmations

Nous vous rappelons qu'il appartient à la paroisse où a lieu la confirmation, et à elle seule, d'établir la liste des confirmés (registre paroissial et feuilles-résumé pour la Chancellerie, canon 895), et ce, peu importe la paroisse de provenance des confirmés. On peut trouver à la Librairie du Centre de pastorale (418-723-5004) le formulaire papier qui peut tenir lieu de registre paroissial, formulaire qui sert également à la production des feuilles-résumé destinées à la chancellerie diocésaine. Une version numérique de ce formulaire est disponible sur le site Internet du diocèse à l'adresse suivante : <http://www.diocaserimouski.com/ch/index.html#confirmation>.

Les paroisses qui se joignent à une célébration de confirmations pour l'ensemble d'un secteur n'ont pas à tenir un registre ou à établir pour la Chancellerie une liste des confirmés de leur

paroisse quand la célébration de la confirmation n'a pas lieu chez eux. En plus d'établir la liste des confirmés (à faire parvenir à la chancellerie le plus tôt possible après la confirmation), la paroisse où a eu lieu la confirmation se chargera d'envoyer aux paroisses du secteur concerné une annotation de confirmation à inscrire au registre du baptême de leurs fidèles confirmés, de la même manière qu'elle envoie ces annotations dans toute autre paroisse étrangère d'où provient un confirmé. Pour plus d'informations, contacter la Chancellerie diocésaine au 418 723-3320, poste 128.

Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier

DU SERVICE DES COMMUNICATIONS

Entrevue *Place publique*

L'invitée de la prochaine émission *Place publique* sera Sr Cécile-Marie Fournier de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Il sera question d'une « halte spirituelle », un projet mis en place pour les jeunes. L'entrevue sera diffusée en direct sur les ondes de CKMN-FM 96,5 le 29 janvier à 9 h et en différé le mercredi 30 janvier à 6 h.

Ginette Larocque
Agente de communications
ginette.larocque@diocesisrimouski.com

DE L'INSTITUT DE PASTORALE

Rappel : Cours sur les psaumes débutant ce samedi le 26 janvier 2019

À l'hiver 2019, le père **Michel Proulx, o.praem.**, offrira le cours suivant : FTP – 211 Les Psaumes. Les dates retenues sont les suivantes : 26 janvier, 23 février, 23 mars, 27 avril 2019. Heures : de 9 h à 15 h 30. Lieu : Grand Séminaire, 49 rue Saint-Jean Baptiste Ouest, Rimouski, QC, G5L 4J2. Frais d'inscription :

- Étudiants-es (anciens ou actuels) : frais de scolarité 80 \$; photocopies 10 \$; total 90 \$.
- Nouveaux étudiants-es : frais de scolarité 80 \$; photocopies 10 \$; ouverture de dossier 30 \$; total 120 \$.

Pour vous inscrire : 418-721-0167 ou ipastorale@diocesisrimouski.com.

Retour du *Petit Journal de l'Institut*

Vous êtes nombreux et nombreuses à m'avoir demandé ce qui arrivait avec *Le Petit Journal de l'Institut*. Je suis heureux de vous apprendre qu'il reviendra dans une forme nouvelle et originale en ce début d'année 2019. Comme sa première version publiée à chaque mois, il comprendra des nouvelles concernant les activités et la vie de l'Institut de pastorale. Il y aura des informations pratiques sur les cours, les conférences et les diverses activités à l'Institut. Il sera aussi un lieu d'échange et de dialogue entre les étudiants, les finissants et les personnes qui se posent des questions sur la formation et le perfectionnement dispensés à l'Institut. Il y aura aussi de brefs comptes rendus critiques d'ouvrages récemment parus dans les domaines de la théologie et de la pastorale. Ces comptes rendus vous permettront de sélectionner les ouvrages qui vous

intéressent selon vos champs de pratique et d'intervention pastorale ou selon votre curiosité. Il y aura aussi un compte rendu des principaux documents pontificaux publiés dans le mensuel *La Documentation catholique*. De cette façon, vous serez tenus informés de ce qui est publié à Rome. Si vous avez des suggestions ou des commentaires, vous pouvez me contacter par courriel à l'adresse de l'Institut (ipastorale@diocesarimouski.com) ou par téléphone au 418-721-0167.

Jean Francis Clermont-Legros, Ph.D.
Directeur

Les différents bulletins électroniques des Services diocésains

Plusieurs bulletins vous offrent du contenu d'information et de réflexion en lien avec les différents volets de la mission. Vous pouvez les consulter sur le site du diocèse grâce aux liens ci-dessous. Sur la page qui s'ouvre, une procédure est indiquée afin de vous abonner ou de retirer votre nom.

- **Liturgie et Vie** (Service de liturgie et de vie communautaire) :
<http://www.diocesarimouski.com/lit/lit-vie/index.html>
- **Vous serez mes témoins** (Renouveau charismatique) [Bulletin format papier avec extraits sur Internet] :
<http://www.diocesarimouski.com/sd/rcc/vsmt/index.html>
- **Info-caté** (Service de la Formation à la vie chrétienne) :
<http://www.diocesarimouski.com/sd/infocat/index.html>
- **Le Petit Journal de l'Institut** (Institut de pastorale) :
<http://www.diocesarimouski.com/ipar/documents.html#publ>